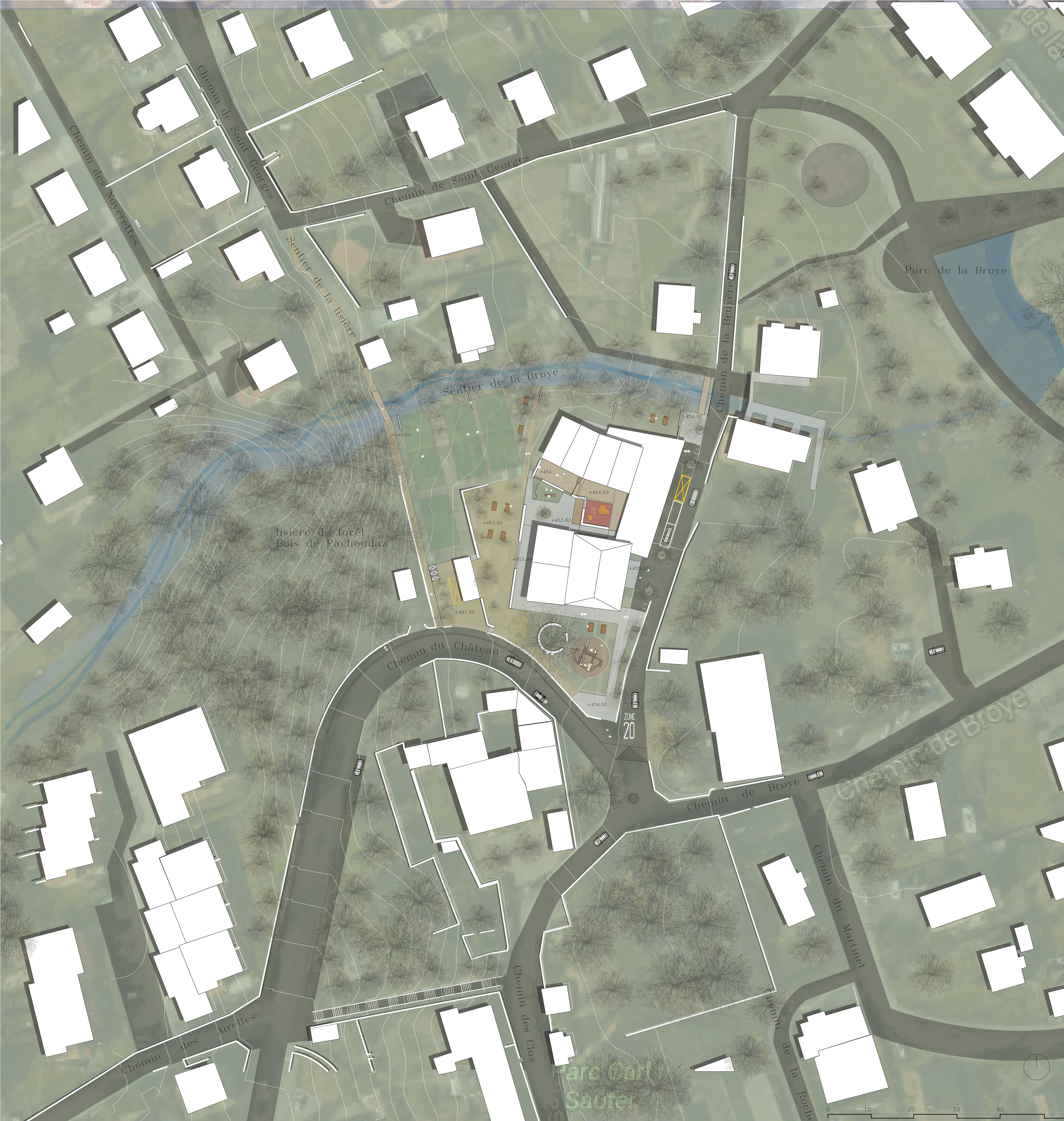


situation 500

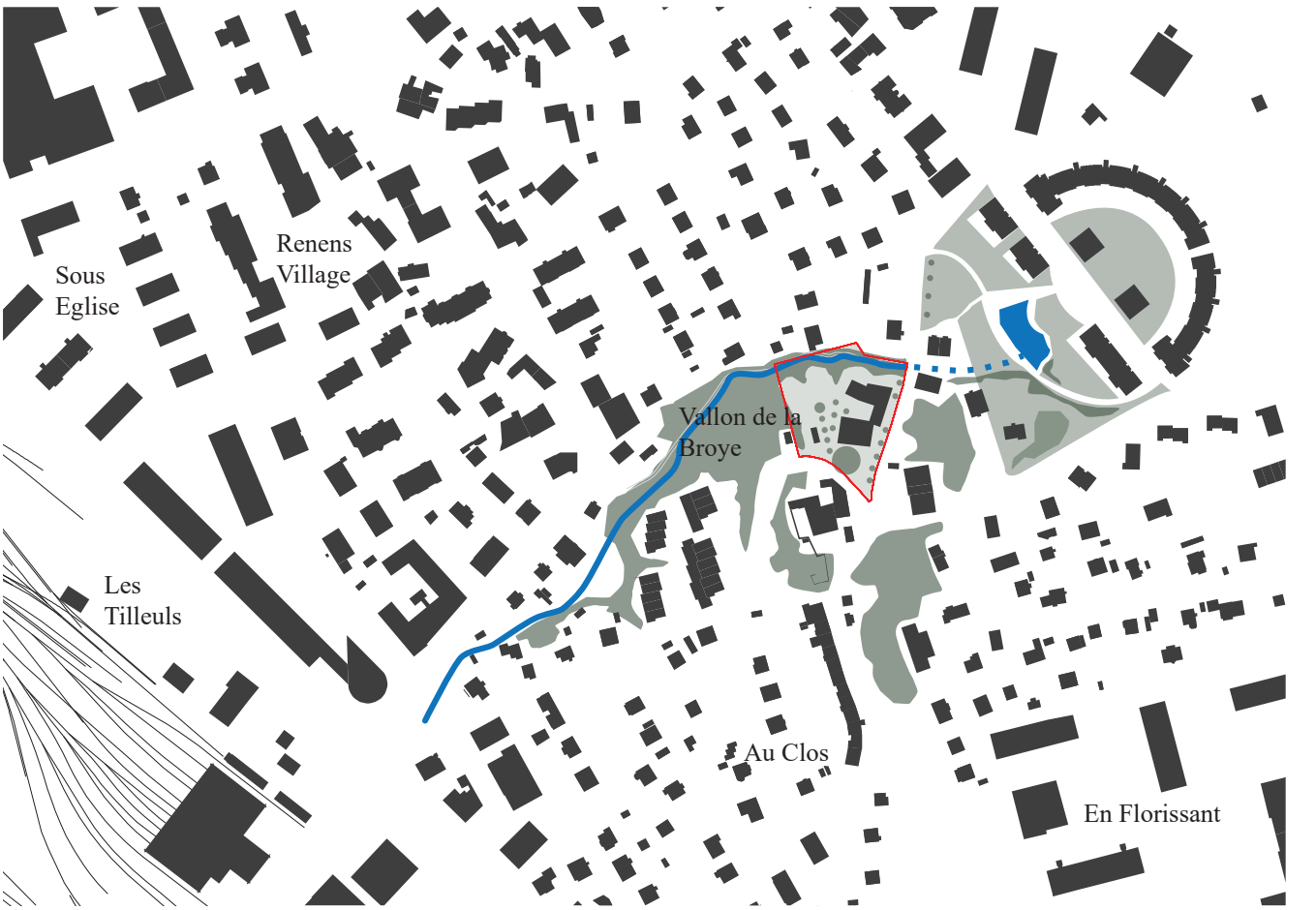


Ce lieu est chargé d'histoire et de nature...rappelle-toi des murs du château, murmures des paysans qui labourent à l'extérieur de l'enceinte. On entendait le ruisseau qui coulait, les oiseaux, les hirondelles qui planaient en se nourrissant, les renards venaient boire de l'eau le soir venu et s'empressaient de se rendre dans la profondeur du bois, nature sauvage.... et nous, depuis notre jardin aménagé, depuis notre cour de jeux sécurisée, on suivait, observait, nous mesurons ces natures se déployant à nos yeux... notre jardin, le jardin nourrissant, et le bois de Pachoudaz où la Broye pénètre

anonyme

Insertion paysagère

Le site du projet de la grange de Florissant fait partie de l'ensemble historique du château de Renens, la parcelle se trouve au sud du vallon de la Broye, du ruisseau actuellement enterré, et dans la partie supérieure de la lisière du bois de Pachoudaz. Notre proposition d'aménagement tient compte de l'environnement et anticipe la renaturation du ruisseau de la Broye. Le nouveau bâtiment de la crèche se pose sur le plateau supérieur, le long du chemin de la Bruyère. Cet emplacement nous rappelle la situation de l'ancien bâtiment brûlé et celui des champs de l'époque. Sur la haute cote, le bâtiment restera hors zone de l'emprise des eaux. Le développement du cordon boisé sur le nord de la parcelle accentue la pénétrante verte et protégera le site au nord. Les jardins potagers sont placés à la limite de la lisière, regardant le château et la forêt.

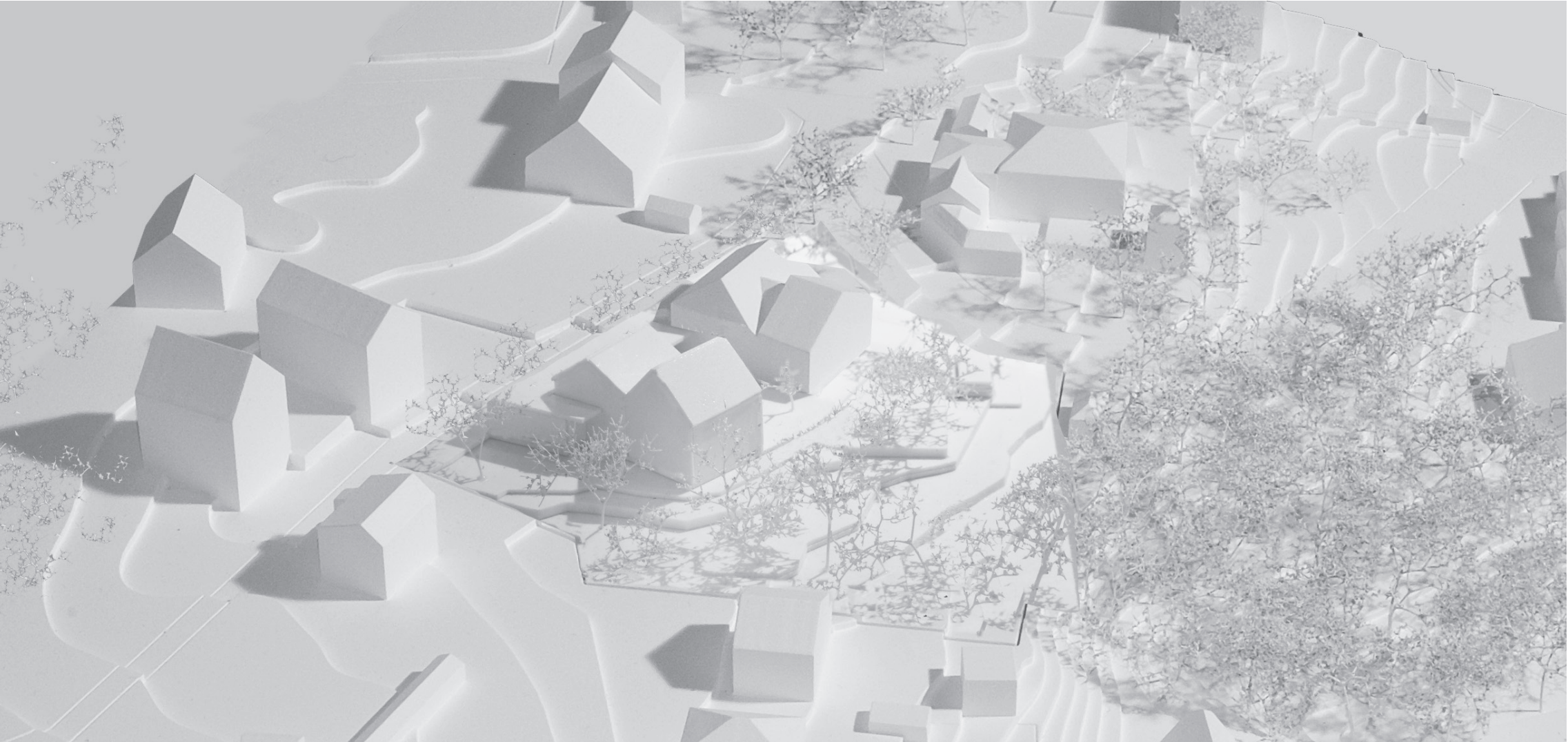


Acces et mobilité

Le positionnement du nouveau bâtiment sur le chemin de la Bruyère 1 permet la requalification de cette voie en zone de rencontre dans les objectifs de hiérarchisation des voies carrossables et pour ainsi s'inscrire dans la mutation planifiée sur le grand territoire. Un alignement d'arbres limitera la zone non carrossable du chemin et l'accès aux divers équipements. L'entrée des bâtiments est bien cadrée et ce chemin accompagne la promenade en direction du Parc de la Broye avec un dégagement d'espace pour la mobilité douce. Pour compléter les attentes du PDC concernant le décloisonnement du réseau pour piétons traversant le quartier, nous proposons l'aménagement du «sentier de la Broye» 2 et du «sentier de la lisière» 3, végétalisés et à peine construits. Des places vélos viennent compléter les équipements sur le site.



La parcelle de la grange va accueillir plusieurs équipements à fonctionnement distant, nous désirons que tout en offrant l'espace pour le fonctionnement de chaque activité séparément, il puisse avoir de la place pour le flâneur, la promenade ou le repos. La perméabilité de la parcelle est accentuée par les sentiers créés et du mobilier urbain est placé en vue de créer des espaces de rencontre et de convivialité. La nouvelle construction et le rural existant dialoguent avec une même échelle et l'espace formé entre les deux bâtiments devient la cour de jeux. Depuis cette cour les jardins nourrissants, et la nature sauvage du bois et du ruisseau peuvent être appréhendés.





CRECHE

La crèche s’organise en deux zones au niveau du hall d’accès autour de la cour. Les espaces de vie pour la nurserie, les trotteurs, les moyens et le personnel se répartissent sur deux étages dans l’aile est-ouest. La cuisine, avec dépendances et réfectoires, s’étend sur un niveau dans l’aile nord-sud donnant directement sur la cour. Les habitats de chaque groupe se trouvent à des niveaux différents avec une progression dans le déplacement selon l’enfant grandissant.

L’organisation des espaces d’appui a été clairement placée tout autour des classes pour un fonctionnement simple dédié aux enfants, parents et personnel. Tous les espaces de vie donnent sur cet espace extérieur.

Le réfectoire pour la crèche et la UAPE est stratégiquement placé de telle sorte à se transformer en espace polyvalent, en prolongation de la cour, les jours où le temps ne permet pas de sortir ou pour organiser un évènement. La communication visuelle avec la cuisine permettra de l’intégrer comme lieu d’apprentissage. L’orientation est-ouest permet un bel ensoleillement jusqu’à l’après-midi, de même que la vue sur l’ensemble de la cour et sur le bois de Pachoudaz, au fond.

Les enfants de l’UAPE accèdent au réfectoire par une nouvelle sortie créée directement sur la cour.

GRANGE

L’objectif principal a été de clarifier la structure de base, de l’ancien corps de grange et de son extension. Les espaces sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le placement de l’escalier et de l’ascenseur sur le mur mitoyen permet une circulation verticale et horizontale sans entraves. Cet espace vertical met en valeur l’ancien arc à l’intérieur de la grange d’origine et offre une connexion entre la grande salle et la nouvelle esplanade publique regardant le bois de Pachoudaz. Le niveau inférieur vers l’ouest est récupéré dans son ensemble et cet accès met en connexion toutes les activités se déroulant dans le rural.

L’UAPE est placé au premier niveau et sous les combles, les enfants accèdent à la cour et au réfectoire en direct par la sortie, sur le mur nord.

Les salles communales et le jardin d’enfant occupent les mêmes espaces qu’aujourd’hui.

L’UAPE, le jardin d’enfants de Florissant et les salles communales peuvent fonctionner ensemble ou séparément.



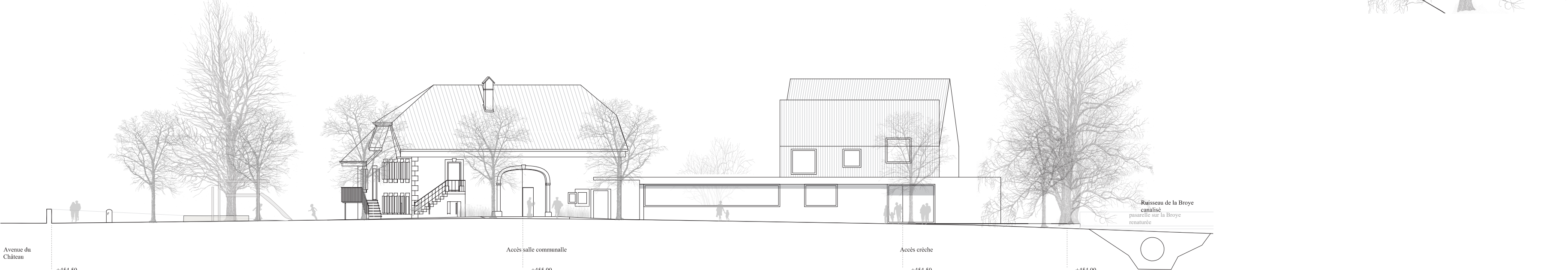
CRÈCHE/GARDERIE	
101 SALLE DE VIE	20.1
102 SALLE DE SIESTE	9.2
103 ESPACE À LANGER	2.8
104 KITCHENETTE	4.5
105 ESPACE DE RANGEMENT	6.1
106 ESPACE EXTÉRIEURCLOS	20
111 SALLE DE VIE	25.3
112 RANGEMENT DE MATÉRIEL	3.1
113 SANITAIRES POUR ENFANTS	7.1
114 RANGEMENT	4.2
121 SALLE DE VIE	35.1
122 RANGEMENT DE MATÉRIEL	3.4
123 SANITAIRES POUR ENFANTS	11.5
124 RANGEMENT	4.0
151 HALL D'ENTRÉE	17.2
152 VESTIAIRES NURSERIE	10
153 VESTIAIRES TROTTEURS	10
154 VESTIAIRES MOYENS	10
155 LOCAL POUSETTE	14.2
156 WC HOMMES	6.2
157 WC FEMMES	6.2
158 BUREAU POUR LA DIRECTION	11.1
160 SALLE DE COLLOQUE	15.4
161 ESPACE PERSONNEL	12.3
162 VESTIARIERS PERSONNEL	9.4
163 CUISINE	28.7
164 ECONOMAT CUISINE	7.8
165 RÉFECTOIRE MOYENS ET TROTTEURS	39
166 RÉFECTOIRE POUR UAPE	24
167 ESPACE CONCIERGERIE	4.2
168 BUANDERIE	7.1
169 LOCAL TECHNIQUE	35.0
GRANGE	
211 HALL D'ENTRÉE	18.8
212 SALLE D'ÉTUDE ET DE JEUX	41.6
213 SALLE DE DÉTENTE	13.2
214 WC FILLES	6.1
215 WC GARÇONS	6.2
216 BUREAU	13.8
217 LOCAL DE CONCIERGERIE	25.8
218 LOCAL TECHNIQUE	35.0
221 GRANDE SALLE POLYVALENTE	80.2
222 PETIT SALLE	32.6
223 HALL KITCHENETTE	15.2
234 WC	3.1
231 ESPACE DE VIE	53.7
232 VESTIAIRES ET CASIER	10.9
233 WC	3
301 PLACE DE JEUX	370
302 JARDINS FAMILIAUX	21.6
303 PLACE DE PARCS	3
304 LOCAL VOIRIE	40



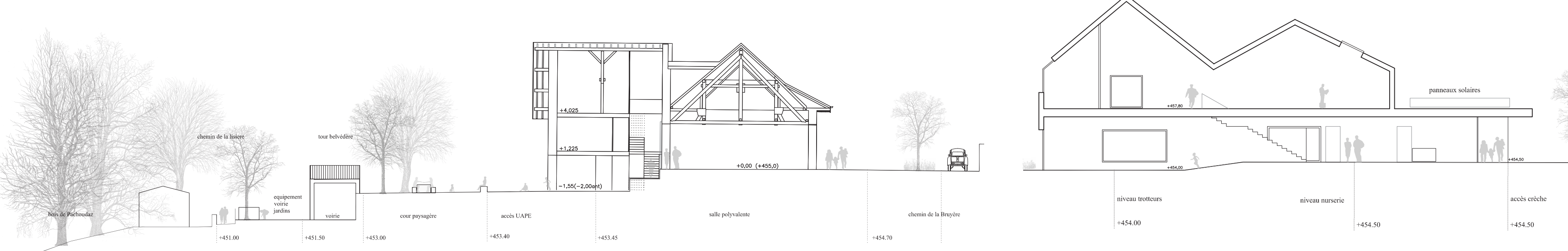
ELEVATION SUD 200



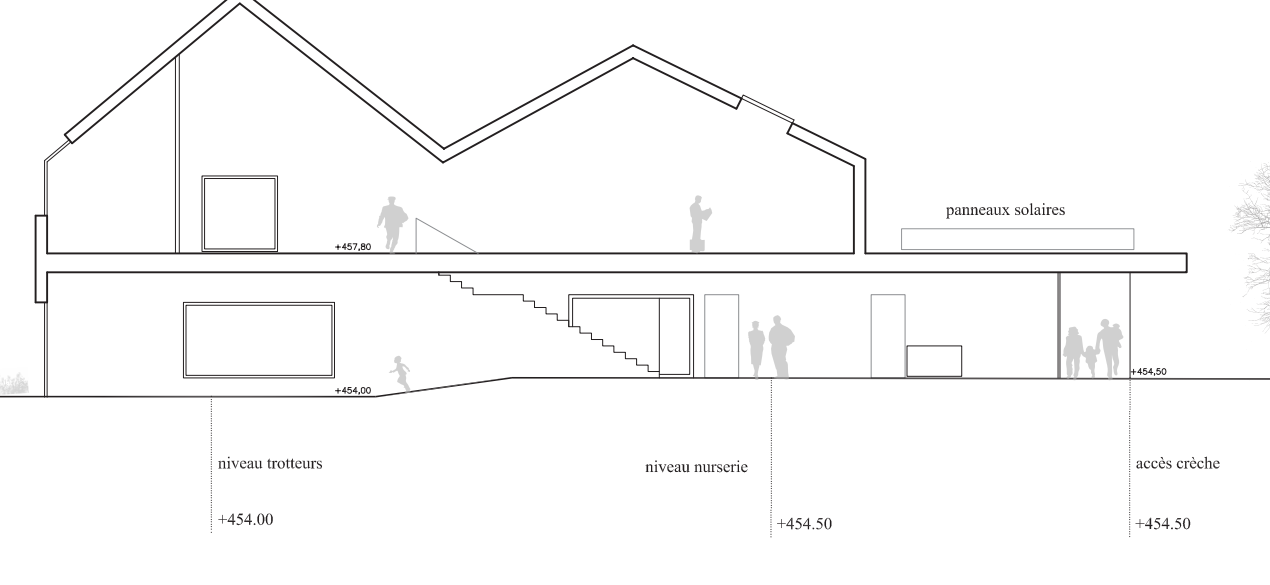
ELEVATION NORD SENTIER DE LA BROYE 200



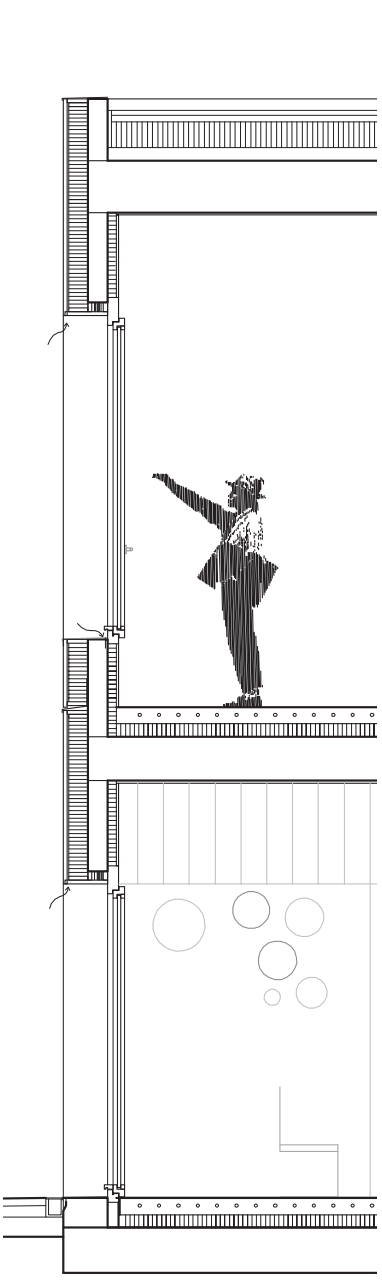
ELEVATION EST CHEMIN DE LA BRUYERE 200



SECCION TRANSVERSALE PAR LE RURAL 200



COUPE EN LONG DE LA CRECHE 200



TOITURE:
-PENTE %
-ETERNIT INTEGRAL PLAN 60MM
-BITUME ANTI-RACINE 2 COUCHES
-ISOLATION SWISSPOR LAMBDA 250MM.
-BARRIÈRE VAPEUR
-DALLE BÉTON 300MM
-ENDUIT 10 MM

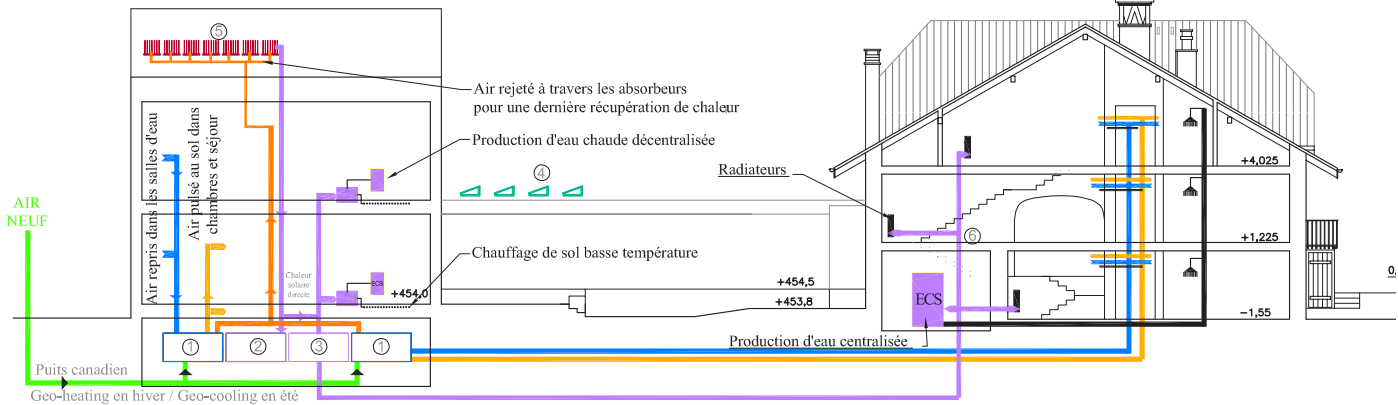
FENETRE TYPE:
-EGOKIEFER BOIS/ALU XL3030
TRIPLE VITRAGE

PLANCHER TYPE:
-REV. DE SOL RESINE EPOXY 15MM.
-CHAPE CIMENT AVEC CHAUFFAGE INTEGRE 120 MM
-ISOLATION DE SOL 100 MM.
-DALLE BÉTON 300 MM
-ENDUIT 10 MM /BOIS 10 MM

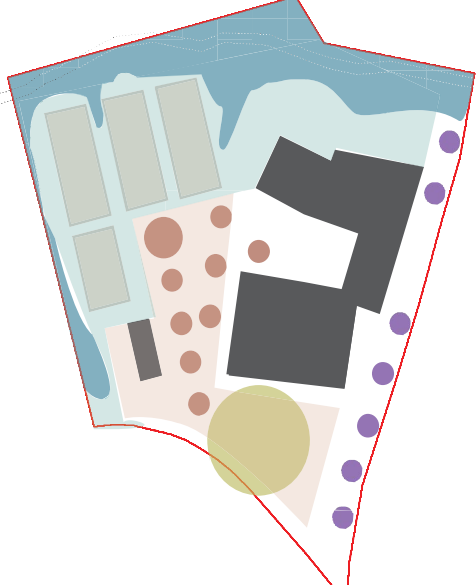
FACADE VENTILEE:
-BARDAGE VERTICAL EN BOIS DE MELEZE 30 MM
-ISOLATION SWISSPOR LAMBDA 150MM
-MUR BÉTON ARMÉ 170 MM
-ISOLATION SWISSPOR LAMBDA 50MM
-ENDUIT 15MM

CONCEPT ENERGETIQUE

Le projet se compose de deux bâtiments : l'un neuf, l'autre à rénover. Le bâtiment neuf sera construit aux normes MINERGIE®-P-ECO. Le bâtiment à rénover atteindra des valeurs de consommation comparables aux objectif MINERGIE® grâce à l'énergie solaire à grande échelle et sans passer forcément par une rénovation complète de l'enveloppe.

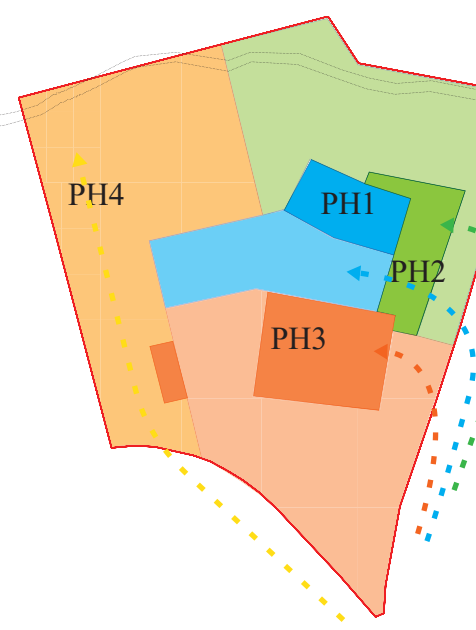


- 1.Pour l'eau chaude et le chauffage, un système de pompe à chaleur solaire permet d'absorber un maximum l'énergie (ensoleillement direct, diffus, de jour comme de nuit, été comme hiver).
- 2.Les capteurs solaires thermiques jouent un double rôle : capteurs conventionnels en cas d'ensoleillement et absorbeurs pour les pompes à chaleur en cas de nuages ou brouillard.
- 3.Capteurs/absorbeurs solaires thermiques disposés en "rack" pour laisser la place à une installation photovoltaïque pour la production d'électricité solaire.
- 4.Production d'eau chaude sanitaire de manière décentralisée dans des petits boilers individuels
- 5.Les installations de ventilation double flux avec récupération de chaleur. Un puits canadien permettra le géocooling.
- 6.L'air évacué est soufflé sous les capteurs/absorbeurs solaires permettant ainsi à la PAC de valoriser encore cette énergie.
7. L'ensemble des appareils électriques et sanitaires seront de la meilleure classe énergétique.



- CONCEPTE VEGETALE**
- Le grand tilleul (Tilia)
 - Alignement de merisiers (Prunus avium 'Plena')
 - Arbres fruitiers, pommiers, noyers, cerisiers
 - Cordon boisé composé d'essences indigènes, frêne, orme, peuplier, merisier
 - Surfaces enherbées du site sont ensemencées d'une prairie fleurie favorisant la biodiversité
 - Potagers, le jardinage « bio » est recommandé
 - Surface mineral permeable

Le choix végétal reflète les deux grandes thèmes paysagers du site : la ferme avec son jardin potager et sa situation au bord de la Broye. La limite Est de la parcelle le long du chemin de la Bruyère est plantée d'un alignement de merisiers. La partie supérieure Ouest du site est plantée librement d'arbres fruitiers. L'espace réservé aux jardins familiaux est exempt de plantations afin de garantir un ensoleillement maximal et la plus grande liberté aux futurs jardiniers. Dans une perspective de remise à ciel ouvert, le bord de la Broye est planté d'un cordon boisé composé d'essences indigènes apparentées aux rives, mais également présentes dans le bois de Pachoudaz.



ETAPES DE CONSTRUCTION

- PH1. Construction du nouveau corps du bâtiment de la crèche et des espaces extérieurs. Accès au chantier par le chemin de la Bruyère.
- PH2. Construction du corps des réfectoires et cuisine avec les espaces extérieurs au nord. Accès au chantier par le chemin de la Bruyère
- PH3. Rénovation du rural existant et d'espaces extérieurs au sud de la parcelle. Accès au chantier par le ch. de la Bruyère et par l'avenue du Château. Les activités UAPE, JE Florissante et l'espace polyvalent déménagent provisoirement sur le nouveau bâtiment.
- PH4. Construction du pavillon de la Voirie, des aménagements des jardins et du chemin de la lisière. Accès au chantier par l'avenue du château.



PATIO ET JEUX

La cour de jeu pour la crèche et l'UAPE est constituée des plate-formes à différents niveaux placés du 454.50 au 453.80, reliés par un muret-banc-barrière. Tout en gardant la possibilité d'une visibilité sur l'ensemble, les enfants pourront y être facilement séparés selon leur âge. C'est un espace pour l'expérience, motrice et des sens. Bois, sable, herbe, béton, rampe, banc, bosse, feuilles.... Ce disposition permet de garder une intimité et peut être facilement clôturé.

